



Sicile, l'île radieuse !



Du 2 au 9 septembre 2024



  
*Preference*

**PREFERENCE TRAVEL TEAM**  
LIC. A 1652

RUE DES FRANCS, 79 BOITE 4 – 1040 BRUXELLES  
TÉL : 02/647 30 00 | FAX : 02/647 37 22  
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

# PROGRAMME :

**BRUXELLES → MUNICH → PALERME**

**LUNDI 2 SEPTEMBRE**

Départ de Bruxelles tôt le matin pour le vol en direction de Palerme via Munich avec les compagnies aériennes Brussels Airlines et Lufthansa.

**Arrivée à Palerme** en fin de matinée. Accueil par le guide local francophone et transfert vers le centre-ville.

De tout temps à la croisée des chemins des civilisations, entre Orient et Occident, Palerme a conservé les traces des empreintes de toutes les cultures qui la partagèrent : langue, mœurs, architecture... Cette histoire, et plus encore l'atmosphère qui y règne de nos jours, participent au charme fascinant de cette ville aux milles contrastes. Actuellement chef-lieu et plus grande ville de la région Sicile, elle est entourée par trois réserves naturelles, dont celle de Monte Pellegrino adjacente au nord de l'agglomération, et celle de Capo Gallo au nord de Mondello.

Déjeuner libre dans la ville.

Visite de la vieille ville de Palerme avec **la place du Quattro Canti et la place Pretoria**.

Située au cœur de la ville historique, l'élégante Quattro Canti doit son nom aux quatre bâtiments qui la cernent de leurs façades concaves monumentales. Elles sont ornées de statues baroques des 4 saisons, des rois espagnols et des saints patrons des quatre vieux quartiers environnants.

**La place Pretoria** est célèbre pour sa fontaine spectaculaire réalisée entre 1552 et 1555 par le sculpteur toscan Francesco Camilliani. Ses bassins concentriques étagés sur trois niveaux sont ornés de créatures mythologiques et d'allégories. Aux 18 et 19<sup>e</sup> siècles, la place était appelée par les palermitains Place de la Honte, en référence à l'administration corrompue de la ville, et aussi à la nudité des statues.



Continuation vers la **basilique de San Domenico, l'une des plus belles églises baroques de Palerme et l'Oratoire du Rosaire de Santa Cita.**

Commencée au 17<sup>e</sup> siècle, San Domenico le panthéon de Palerme, n'a été achevée qu'un siècle plus tard. Sa façade baroque répartie sur trois ordres rythmés par des colonnes doriques et corinthiennes, est enrichie de sculptures de Giovanni Maria Serpotta.

L'Oratoire du Rosaire est réputé pour « La Bataille de Lépante », œuvre en stuc de Giacomo Serpotta de 1690 et l'ambiance théâtrale de son décor baroque.



Installation, dîner et nuit au **Boutique Hotel Palazzo Brunaccini 4\***, situé au cœur du centre historique de la ville.



Après le petit déjeuner, transfert vers le **village médiéval de Monreale** pour visiter la **prestigieuse cathédrale ainsi que son cloître datant du 12<sup>e</sup> siècle, inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO.**

Le Monte Reale (Mont Royal) était, sous les normands, une réserve de chasse pour les rois, avant que Guillaume II y entreprenne la construction d'un monastère. C'est autour de celui-ci que la ville se développa. Le centre vital de la ville correspond encore de nos jours au quartier situé autour du Dôme.

Surplombant la Conca d'Oro (vallée d'Or), le « Duomo » a été fondé en 1172 par Guillaume II. Celui-ci comprend, outre la cathédrale, une abbaye bénédictine et le palais royal.

D'extraordinaires mosaïques sur fond d'or, représentant des scènes bibliques, couvrent toute la nef et les bas-côtés, le cœur et le transept, avec un majestueux Christ Pantocrator dans l'abside centrale. C'est un des plus beaux exemples de l'architecture normande en Sicile mêlant les styles normand, arabe et byzantin.



Déjeuner dans un restaurant local.

Ensuite, **visite du Palais des Normands et de la Chapelle Palatine.**

Cet édifice imposant fut construit au 11<sup>e</sup> siècle par les Arabes sur des fondations puniques. Au siècle suivant, il devint la résidence de Roger II. L'édifice actuel, siège de l'Assemblée régionale de Sicile, a été remanié au 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècle. La chambre de Roger II conserve de belles mosaïques avec des motifs végétaux et animaux d'influence perse.

Fondée par Roger II en 1132, la chapelle palatine est un joyau de l'art arabo-normand. Des scènes bibliques se déploient sur les murs. Le Christ Pantocrator domine l'abside et s'entoure d'anges dans la coupole. Un splendide candélabre de marbre orné de lions, de motifs floraux et humains entrelacés, constitue le plus ancien ouvrage d'art roman de Sicile.



Continuation avec **la visite de la cathédrale de Palerme.**



Les différents styles architecturaux de la cathédrale reflètent l'histoire de la ville. Plusieurs fois reconstruite, elle a été édifée dans le style normand à la fin du 12<sup>e</sup> siècle sur le site d'une ancienne basilique transformée en mosquée par les Arabes. On retiendra l'allure normande des arcs entrecroisés du chevet, le porche gothique catalan et les tours aux baies géminées ajoutées au 15<sup>e</sup> siècle ainsi que la coupole baroque de Fernando Fuga.

Balade à travers différents **marchés typiques de Palerme** pour admirer **le Théâtre Massimo et Politeama.**

Retour à votre hôtel Palazzo Brunaccini 4\* et dîner libre.

## **PALERME – SCIACCA – AGRIGENTE**

**MERCREDI 4 SEPTEMBRE**

Après le petit déjeuner, départ pour Agrigente. Avec un premier arrêt pour visiter **la ville médiévale de Sciacca.**

Premier port de pêche d'Italie et importante station thermale, Sciacca, sous son allure arabisante, ne reste pas moins une ville d'art méritant le détour. Même si ce sont les Grecs qui découvrirent les vertus thérapeutiques des eaux de la région ainsi que la grotte vaporeuse de San Calogéro, ce sont les Arabes qui décidèrent de tirer le meilleur parti de la ville et de développer ses ressources.

Un peu de temps libre dans la ville.



Continuation vers **la « Scala dei Turchi »**, littéralement « Escalier des turcs » une falaise rocheuse, d'un blanc extraordinaire, qui a été érodée par la mer au fil des siècles. Ce qui lui donne aujourd'hui cette apparence extraordinaire.

Déjeuner dans un restaurant local.

Sur une plaine descendant vers la mer, surgit **Agrigente, l'une des plus belles villes de la Sicile.** Et du côté de la mer **la Vallée des Temples, Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1997, l'un des vestiges les plus représentatifs de la civilisation grecque classique.**

**Visite de la terrasse des Temples où sont conservés plusieurs temples du 6<sup>e</sup> au 5<sup>e</sup> avant J.-C.** qui illustrent la puissance d'une des plus belles cités grecques de Sicile. Le Temple de la Concorde est particulièrement spectaculaire.



Avec ses 34 colonnes et son fronton majestueux, **le temple de la Concorde du 5<sup>e</sup> siècle est l'un des temples doriques les mieux conservés au monde.** On le doit au fait qu'il servit de basilique chrétienne au 4<sup>e</sup> siècle.

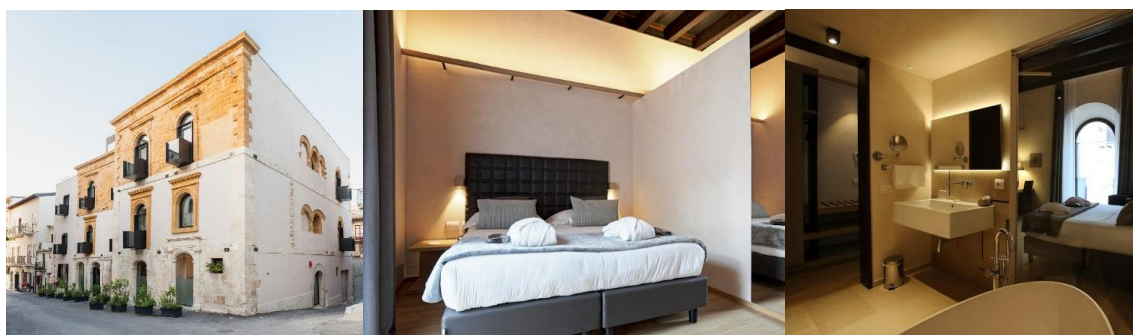


**Le temple voisin d'Héraclès est le plus ancien.** Huit colonnes subsistent de la structure rectangulaire archaïque. Le temple d'Héra du 5<sup>e</sup> siècle fut restauré à l'époque romaine. La colonnade nord et son architrave sont presque intactes.

**Le temple Castor et Pollux, dont il ne reste que 4 colonnes redressées au 19<sup>e</sup> siècle, est devenu le symbole d'Agriente.**

Transfert, dîner et nuit à l'hôtel **Alba Palace 4\***.

Ancien palais du 19<sup>e</sup>, restauré dans un style contemporain offrant un équilibre parfait entre tradition et innovation. Chaque chambre est ainsi caractérisée par un design unique alliant matériaux traditionnels et contemporains.



Départ vers **la ville de Piazza Armerina et visite de la villa romaine de Casale, patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1997.**

Cette opulente villa fut édifée à la fin du 3<sup>e</sup> siècle. Elle présente plus de 3 000 m<sup>2</sup> de mosaïques d'une beauté exceptionnelle. Ensevelies sous les alluvions à la suite d'une inondation, elles ont été remarquablement préservées et multiplient des scènes pittoresques : la capture d'un sanglier, Arion sauvé par un dauphin, une procession de néréides et tritons, de gymnastes ... La villa aurait appartenu à un représentant de l'aristocratie sénatoriale romaine, très probablement un préfet de Rome (Præfectus Urbi).



Déjeuner dans un restaurant local.

Ensuite, direction **Caltagirone, longtemps surnommée « Reine des Montagnes » en raison de sa beauté.**

**Presqu'entièrement détruite par le tremblement de terre de 1693, beaucoup d'édifices furent reconstruits en style baroque. Pour cela, Caltagirone a été inscrite au patrimoine de l'UNESCO avec sept autres de ses villes voisines comme Noto, Ragusa, Catane, ...** Elles représentent une initiative collective considérable, menée à terme à un haut niveau architectural et artistique.

Longtemps célèbre pour sa production de poterie, elle est aujourd'hui réputée pour ses céramiques et la sculpture en terre cuite. L'**escalier de 142 marches de Santa Maria del Monte**, construit en 1608 dans l'ancienne partie de la cité, où chacune de ses marches est décorée avec différentes céramiques faites à la main est LA pièce maîtresse de cette ville.

En fin de journée, transfert vers Ragusa. Installation, dîner et nuit à **l'hôtel Relais Antica Badia 5\***, situé dans le centre historique de Raguse, face à la cathédrale Saint-Jean-Baptiste.



Dans la matinée, **visite de Ragusa et Ragusa Ibla (vieille ville).**

**La ville, inscrite au patrimoine de l'UNESCO**, est divisée en deux par la Vallée dei Ponti. La colline d'Ibla, également reconstruite dans un style baroque après le séisme de 1693, abrite de nombreux palais et de superbes églises.

La cathédrale de San Giorgio, réalisée en 1738 par l'architecte Rosario Gagliardi est étonnante par la verticalité de sa façade aux 3 niveaux de colonnes.

L'église Santa Maria delle Scale domine un escalier de 240 marches qui relie la ville nouvelle à Ragusa Ibla. Edifiée au 14<sup>e</sup> siècle, reconstruite au 18<sup>e</sup> siècle, elle a conservé son portail gothique.



Brunch de fromages, produits et vins locaux dans le centre historique de la ville.

Départ pour Syracuse avec un arrêt à **Noto, également inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, bijou de l'art baroque.**

Entièrement détruite par le tremblement de terre de 1693, la ville de Noto a été reconstruite par les plus grands architectes, Gagliardi, Sinatra et Mazza. Eglises et palais rivalisent d'élégance baroque.

Création originale de maîtres locaux, Noto s'inscrit dans la perspective qui voit fleurir le rêve baroque dans toute l'Europe, née des mains des artistes italiens, et qui donnera vie à la nouvelle capitale russe, Saint-Pétersbourg.



En fin de journée, arrivée à Syracuse. Installation au **Grande Albergo Alfeo 4\***, situé à proximité du centre historique de Syracuse et de la fascinante île d'Ortigia. Dîner libre.





Après le petit déjeuner, découverte de Syracuse.

**Visite du site archéologique de Syracuse, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO et qui regroupe l'île d'Ortygie** et la nécropole rocheuse de Pantalica.

Cité maritime qui se prolonge sur la mer avec l'île d'Ortygie, Syracuse fut fondée en 734 av. J.-C. par des Corinthiens. Le tyran Gelon résistera aux ambitions des Etrusques et des Carthaginois mais c'est sous Denys que Syracuse deviendra la plus puissante cité sicilienne.

Le site de Neapolis rassemble les monuments de la 1<sup>ère</sup> cité grecque : **l'amphithéâtre, le théâtre** où Eschyle assista à la représentation des « Perses » et les impressionnantes carrières de pierre, **les latomies**.

Continuation avec **la visite de l'île d'Ortygie**.

L'île conserve les ruines du temple d'Apollon du 6<sup>e</sup> siècle av.-J.-C. le plus ancien temple dorique d'Europe occidentale. Elle abrite aussi de nombreux monuments baroques, héritage de l'occupation espagnole, comme le Dôme, la fontaine d'Aréthuse, ou encore gothiques, comme le palais Margulensi-Montalto de 1397.

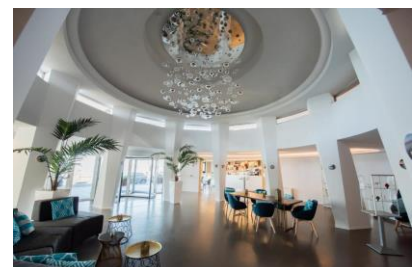
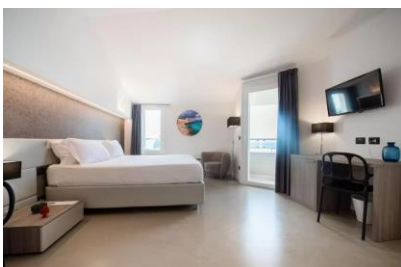
Déjeuner libre.

Ensuite, départ en direction de **Catane**, la ville rythmée par les humeurs de l'Etna. **Tour panoramique de la ville**.

Le siècle « noir » de Catane reste sans conteste le 17<sup>e</sup> qui a vu en une vingtaine d'années la ville disparaître sous la lave et s'écrouler lors du tremblement de terre de 1693. Le siècle suivant sera celui de sa renaissance. **Le style baroque devient alors omniprésent** même s'il cache souvent les traces de son passé beaucoup plus ancien : théâtre antique, amphithéâtre sont dissimulés sous les magnifique palais du 18<sup>e</sup> siècle. **La ville a beaucoup utilisé de pierre de lave dans ses matériaux de construction, ce qui lui donne cet aspect obscur si particulier.**



Installation, dîner et nuit à l'hôtel **Grand Hotel Faraglioni 4\***, situé en bord de mer à Acitrezza.



**Le matin, départ à la découverte du plus grand volcan d'Europe, l'Etna.**

L'Etna patrie des Cyclopes et atelier de Vulcain est aimé comme il est craint et reste aujourd'hui l'un des plus actifs de la planète. D'une superficie de 1 300 km<sup>2</sup>, il voit son sommet culminer à 3340 m et possède un périmètre de 250 km.

Malgré l'imminence de ses éruptions, ses alentours ont l'une des plus fortes densités de Sicile, ses pentes étant très fertiles.



**Ascension de l'Etna, de 1900 à 2500m en funiculaire** et ensuite **de 2500 à 2920m en jeep 4x4** et **visite avec guide alpin** pour y découvrir des paysages incomparables suspendus à la mer et admirer ses différents cratères.

*(la faisabilité de cette visite dépendra des conditions météorologiques)*

Déjeuner dans un restaurant local.

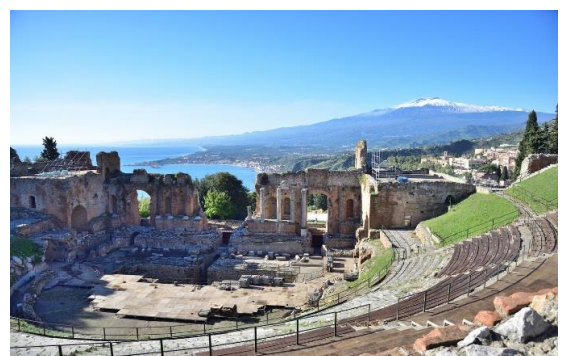


À quelques pas du détroit qui sépare la Sicile du reste de la péninsule italienne, sur une terrasse naturelle donnant sur la mer Ionienne, surgit **la magnifique commune de Taormine.**

Ensuite, visite guidée du **théâtre romain et de la vieille ville.**

**Le théâtre bâti à l'époque hellénistique au 3<sup>e</sup> siècle av. J.-C., surplombe la baie de Naxos, offrant une vue somptueuse sur la mer et l'Etna.**

Les Romains l'ont presque entièrement reconstruit au 2<sup>e</sup> siècle. Plusieurs bâtiments de la ville illustrent l'architecture gothique sicilienne, influencée par des maçons arabes, tels le Palazzo Corvaja ou dei Duchi di Santo Stefano.



Retour à l'hôtel. Dîner d'adieu. Nuit au **Grand Hotel Faraglioni 4\***

Le matin, découverte de **Catane**.

### Visite du Château Ursino et de son musée.

Cet impressionnant château édifié de 1239 à 1250 à la demande de Frédéric II est un des rares édifices à avoir subsisté au séisme de 1693. Il possède une collection de statues gréco-romaines, dont celle du prince Biscari, une statuette en bronze de Marc Aurèle et une superbe mosaïque ainsi que des bas-reliefs romains. Au premier niveau, la pinacothèque présente une petite collection de peintures italiennes et siciliennes du 16<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle.

### Ensuite, visite du Palais Biscari.

**Le plus bel édifice de la ville et le plus vaste palais de la Sicile.** Construit par la volonté de la famille Paternò Castello, les princes de Biscari, à partir de la fin du 17<sup>e</sup> siècle, pendant une grande partie du siècle suivant, après les ravages du tremblement de terre du 11 janvier 1693. Le nouveau palais a été construit directement contre les murs de la ville (les murs de Charles V), qui ont partiellement résisté au tremblement de terre.



### Continuation avec la visite du Théâtre Massimo Bellini.

Nommé en l'honneur du compositeur local Vincenzo Bellini, il a été inauguré le 31 mai 1890 avec une représentation du chef-d'œuvre du compositeur, Norma.

La création de ce qui allait devenir le Teatro Massimo Bellini a duré près de deux cents ans à dater du séisme de 1693. La construction d'un théâtre public fut discutée et une première pierre fut finalement posée en 1812.

Tout au long de son histoire, l'opéra a interprété la quasi-totalité de l'œuvre de Bellini.



Déjeuner léger près du marché local.

L'après-midi, transfert vers l'aéroport de Catane pour les formalités d'enregistrement.

Envol à bord des compagnies aériennes Brussels Airlines et Lufthansa à destination de Bruxelles via Francfort. Arrivée en soirée à l'aéroport de Zaventem.

**- Fin de votre séjour -**

# LE PRIX

SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS.

## **PRIX PRESTO (réservation avant le 31/05/2024) :**

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **3.495 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **750 €**

## **PRIX NORMAL (réservation à partir du 01/06/2024) :**

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **3.750 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **750 €**

## **CE PRIX COMPREND :**

- ✍ Les vols internationaux avec les compagnies aériennes Brussels Airlines et Lufthansa, en classe économique
- ✍ Les transferts et transports en bus climatisé
- ✍ 6 déjeuners et 5 dîners tels que mentionnés dans le programme
- ✍ Le forfait boisson lors des repas (½ bout. eau, ¼ vin local)
- ✍ Le logement en chambre double dans les hôtels mentionnés (ou similaires)
- ✍ Les visites et excursions prévues au programme
- ✍ Les services d'un guide local parlant français
- ✍ L'accompagnement professionnel de Preference Travel Team
- ✍ La prime du Fonds de Garantie
- ✍ Les taxes d'aéroport (sous toute réserve de modification, à ce jour ± 99,07 €)
- ✍ La TVA d'application

## **CE PRIX NE COMPREND PAS :**

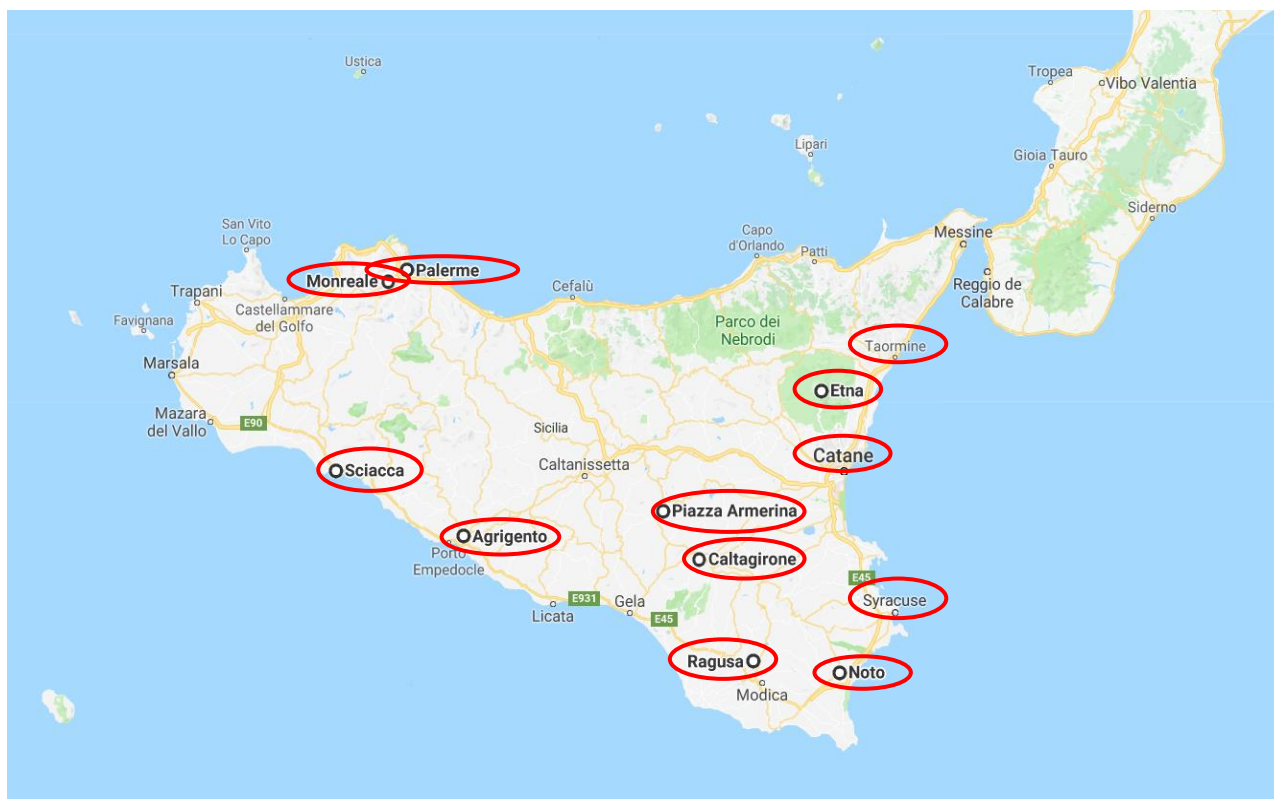
- ✍ Les déjeuners du 1<sup>er</sup>, 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> jour
- ✍ Deux dîners (3 et 6 septembre)
- ✍ Les boissons non mentionnées
- ✍ Les différents pourboires et les dépenses personnelles
- ✍ Les assurances

Les prix sont calculés de bonne foi en date du 15/02/2024

## **REMARQUES IMPORTANTES :**

- POUR PARTICIPER À CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ÊTRE EN POSSESSION D'UNE CARTE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ. POUR LES AUTRES NATIONALITÉS, VEUILLEZ CONTACTER LES AMBASSADES.
- CE VOYAGE EST PROPOSÉ SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS OU D'IMPONDÉRABLES.

## CARTOGRAPHIE



**A RENVoyer CHEZ :** **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)  
RUE DES FRANCS, 79 BOITE 4 - 1040 BRUXELLES  
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22  
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE,

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

N° POSTAL : ..... LOCALITE : .....

TELEPHONE : ..... GSM : ..... FAX : .....

ADRESSE E-MAIL : .....

**RESERVE ..... PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE**

**DONNEES PASSAGER N°1** (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LA CARTE D'IDENTITE)

NOM : ..... PRENOM : ..... M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : ..... NATIONALITE : .....

N° DE CARTE D'IDENTITE : ..... DATE D'EMISSION : ..... DATE D'EXPIRATION : .....

**DONNEES PASSAGER N°2** (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LA CARTE D'IDENTITE)

NOM : ..... PRENOM : ..... M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : ..... NATIONALITE : .....

N° DE CARTE D'IDENTITE : ..... DATE D'EMISSION : ..... DATE D'EXPIRATION : .....

**TYPE DE CHAMBRE :**  DOUBLE A 1 LIT  DOUBLE A 2 LITS  DOUBLE A PARTAGER  SINGLE

**EN OPTION : ASSURANCE AUPRES DE « ASSURINCO »**

ANNULATION - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE  
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES + EPIDEMIES (DONT COVID)) - PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE  
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

**PRIX :**         **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 31 MAI 2024 : 3.495 €**

A PARTIR DU 01/06, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **3.750 €**

LE SUPPLÉMENT SINGLE EST DE : **750 €**

**TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LES COMPAGNIES AERIENNES**

**UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE À LA RÉSERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.**

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR **1 AOUT 2024.**

**PAIEMENTS :**        **IBAN :** BE92 7440 6349 9223

**SWIFT/BIC :** KREDBEBB

**RÉFÉRENCE :** SICILE D.3802

*EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.*

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A ..... , LE .....

**SIGNATURE POUR ACCORD :**

# CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 1<sup>er</sup> décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulières de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

## 1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

## 2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 45 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

## 3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

## 4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

## 5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

## 6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

## 7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur. Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

## 8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

## 9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

## 10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

## 11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

## 12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière  
par le Fonds de Garantie Voyages®,  
[www.gfg.be](http://www.gfg.be)

01/07/2018